



Le 18 mars 2015

PAR COURRIEL ET PAR COURRIER

La Voix de l'immigrant
180, boul. Mont-Bleu, bureau 213
Hull, Québec
J8Z 3J5

**Objet : Intégration des professionnels formés à l'étranger –
Tournée du Commissaire aux plaintes**

Bonjour,

Je vous informe que j'amorce une première tournée auprès des organismes comme le vôtre afin de m'enrichir de votre regard sur la problématique de la reconnaissance des compétences professionnelles en vue d'exercer une profession réglementée au Québec. Aussi, je vous offre de tenir une rencontre d'échange avec des représentants de votre organisme qui porterait sur cette question

Le poste que j'occupe, soit celui Commissaire aux plaintes en matière de reconnaissance des compétences professionnelles, est chargé par la loi de recevoir et examiner les plaintes contre un ordre professionnel concernant la reconnaissance des compétences professionnelles. En plus de me pencher sur les situations vécues par des plaignants, j'observe, dans son ensemble, le fonctionnement des mécanismes de reconnaissance des compétences professionnelles des ordres professionnels. Je scrute aussi l'accès aux formations et aux stages exigés par les ordres.

Depuis les années 2000, beaucoup d'efforts ont été déployés par le gouvernement du Québec et ses partenaires pour faciliter l'intégration des personnes immigrantes aux professions réglementées. Il peut toutefois survenir des situations qui appellent d'autres améliorations. Les plaintes formulées au commissaire sont pour lui une source d'information sur l'équité, la transparence, l'objectivité et l'efficacité des mécanismes de reconnaissance des ordres professionnels.

...2

Montréal
500, boulevard René-Lévesque Ouest
6^e étage, bureau 6.500, C.P. 40
Montréal (Québec) H2Z 1W7
Téléphone : 514 864-9744
Sans frais : 1 800 643-6912
Télécopieur : 514 864-9758
www.opq.gouv.qc.ca/commissaire

Québec
800, place D'Youville, 10^e étage
Québec (Québec) G1R 5Z3
Téléphone : 418 643-6912
Télécopieur : 418 643-0973

Dans la communauté au sein de laquelle vous êtes actif, vous pourriez avoir fait une analyse de certains problèmes ou recueilli des témoignages de personnes quant à la reconnaissance de diplômes et de l'expérience de travail par des ordres professionnels. Je suis particulièrement intéressé à connaître ces situations, car c'est en connaissant mieux les problématiques que nous pouvons améliorer le parcours de reconnaissance et d'intégration des personnes.

La rencontre d'échange que je vous offre vise précisément cela. Elle vise également à vous informer des modalités du mécanisme de plainte auprès de mon bureau. Il s'agit d'un service gratuit qui est à la disposition de toute personne qui se sent lésée dans sa démarche d'admission à un ordre professionnel. J'aimerais, par la suite, que nous entamions un processus d'échanges continus sur les divers problèmes en matière de reconnaissances des compétences professionnelles que votre clientèle rencontre.

Si vous souhaitez tenir la rencontre d'échange offerte, vous voudrez bien communiquer avec mon bureau à l'adresse courriel suivante : commissaire@opq.gouv.qc.ca ou par téléphone au 514 864-9744.

Au-delà de la rencontre d'échange, afin que vous puissiez mieux informer les personnes concernées sur le recours en plainte et les diriger vers le bureau du Commissaire, je vous invite à consulter les documents ci-joints. Je vous invite également, à diffuser le dépliant en format électronique ou papier. Pour obtenir des copies imprimées gratuites de ce dépliant, veuillez acheminer votre demande à l'adresse courriel suivante : commissaire@opq.gouv.qc.ca.

Je vous prie de recevoir, mes salutations distinguées.

Le Commissaire,



André Gariépy, avocat, F.Adm. A.

p. j. *Ce que le Commissaire peut faire pour vous* : dépliant d'information à l'intention des personnes qui souhaiteraient porter plainte